



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E40480

VALABLE JUSQU'AU 29/09/2025

ÉDITÉ LE

22/07/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 26/12/1953

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 05/11/2012  
5 500 000

Raison sociale : ASTEN

66 RUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU  
94200 IVRY SUR SEINE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC CRETEIL B 542057336

Siret : 542 057 336 00738

Code NACE : 4399A

Numéro caisse de congés payés : 2123687-0

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 37503641878587

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 37503641878687

Situation fiscale et sociale : A jour au 03/09/2024

Téléphone : 01 58 91 29 00

Fax :

Portable :

Site Internet : astengroup.com

E-mail : service.technique@astengroup.com

Responsabilité légale :

BELAUD-ROTUREAU MEHDI DIRECTEUR GÉNÉRAL / BELAUD-ROTUREAU  
PHILIPPE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 467

Tranche de classification : EFF6A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	20/07/2021
3213	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité supérieure) Mention RGE	01/07/2025
3223	Étanchéité en matériaux de synthèse en feuilles (Technicité supérieure) Mention RGE	24/05/2023
3233	Étanchéité en asphaltes coulés (Technicité supérieure) Mention RGE	26/09/2024
3272	Tôle d'acier nervurée (tan) avec étanchéité en membrane en feuilles (Technicité confirmée) Mention RGE	24/05/2023
7132	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité confirmée) Mention RGE	20/07/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.